Cours de moniteurs à Neuchâtel

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **19 (1911)**

Heft 2

PDF erstellt am: **03.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ration artificielle ainsi qu'il est dit au commencement, et on alternera ainsi les deux méthodes pendant 1 heure au moins.

Simultanément, il est nécessaire que d'autres aides soient occupés à rappeler la circulation et la chaleur par les moyens suivants:

Friction sur tout le corps, la plante des pieds, la paume des mains, avec des gants de crin, des frottoirs de laine, des linges chauds, etc., massage et pétrissage des membres; flagellation avec des paquets d'orties; bassinoires ou cruchons remplis d'eau chaude promenés sur tout le corps, fers à repasser ou cailloux chauffés, en prenant la précaution de ne pas produire de brûlure.

Si le *noyé fait des efforts pour respirer,* passer rapidement sous le nez une petite éponge ou un petit linge imbibés d'*ammoniaque;* s'il a des *envies de vomir,* introduire le doigt au fond de la gorge.

Il ne faut pas lui donner à boire avant qu'il n'ait repris ses sens, mais on peut, en vue de le ranimer, *introduire dans la bouche quelques gouttes d'eau-de-vie, de vinaigre,* d'alcool camphré, etc.

On se rappellera qu'il faut toujours secourir un noyé et insister longtemps. Si la submersion a duré 5 minutes, on réussit presque toujours. On a sauvé des noyés *après plus d'une demi-heure de submersion,* mais il faut travailler sans relâche, et surtout ne pas s'attarder en vaines discussions, encore moins attendre les constatations de la justice ou de la police, ce que, parfois, on croit encore devoir faire! Les fonctionnaires arriveront toujours assez tôt pour constater la mort, si celle-ci est réellement définitive.

COURS DE MONITEURS A NEUCHATEL

Nous rappelons aux sections romandes de samaritains que le Cours de moniteurs aura lieu à Neuchâtel, du 27 février au 4 mars.

Les inscriptions doivent être adressées au Comité central de l'Alliance des samaritains suisses à BADEN (Argovie), président: M. Alfr. GANTNER, rue de Brugg, BADEN, *avant le 10 février.*

Que les comités des sections ne tardent pas à remplir cette formalité qui doit permettre à la Société des samaritains de Neuchâtel de prendre à temps ses dispositions et d'aviser les intéressés. Prière de revoir, à ce sujet, le dernier numéro de notre journal (janvier 1911, p. 8). ***La Rédaction.***

Nouvelles de l'activité des sociétés

Neuchâtel, Samaritains. — La Société des samaritains de Neuchâtel a tenu le 4 janvier son assemblée générale ordinaire. Le rapport sur l'exercice 1910 a fait constater que la cause des samaritains continue à jouir de la faveur de notre population. Les samaritains de Neuchâtel sont actuellement au nombre de 63, et sont intervenus l'an dernier dans 150 cas environ, sans compter tous les nombreux pansements non enregistrés. Les transports effectués ont été au nombre de 60, et ont mobilisé 183 hommes. Pour la première fois les frais occa-